

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 361-17. Toutes les inscriptions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DES BEGANIERS

La liste déjà bien longue des vols de vélo s'allonge quotidiennement et vendredi dernier encore, trois nouvelles plaintes ont encore été déposées. Celles de Mme Pollet, née Léa Leman, 40 ans, caféière, 49, boulevard d'Haillon, dont le vélo a été volé jeudi, vers 16 h, alors qu'il était déposé dans le couloir de l'entrée particulière de son débit de boissons. Enquête au 1er arrondissement.

D'autre part, M. André Buseyn, 37 ans, manœuvre, demeurant 170, rue Edouard Anselme, cour Buet, 9, avait déposé dans la soirée de jeudi son vélo contre la façade d'un magasin de la rue de la Vigne, où il avait à faire. Quand il sortit de cet établissement, sa machine était disparue. Enquête au 4e arrondissement.

Enfin, jeudi vers 19 h., on a volé le vélo de M. Pierre Thérain, 36 ans, herboriste, demeurant 29, rue Cuvier, qu'il avait abandonné contre la façade d'un immeuble de la rue de Tourcoing. Enquête au 1er arrondissement.

LE CHAT EST DANS

LE CHAT EST DANS

Vendredi vers 19 h. 45, Mme Le Febvre, née Marcelle Jorjau, 37 ans, demeurant rue Lacroix, cour Proust, 9, s'est présentée au commissariat du 6e arrondissement, où elle a déclaré avoir reçu de son mari un coup de couteau au bras gauche.

Le blessé présente aucun caractère de gravité et Mme Le Febvre a déclaré ne pas vouloir porter plainte contre son époux.

Le rétablissement des lignes téléphoniques

LISTE DES ABONNÉS RETABLIS LE 1er NOVEMBRE

30737 Brasserie Coopérative de Mons-en-Baroeul, Roubaix.
31511 Clermont-Bonté et fils Mat. pour chiens, 204, rue Jean Faurès, Fiers.
30064 Dabemont, directeur, avenue Mozart, Hem.
37118 Debacher, pharmacien, rue Louis Dupire, 43.
31266 Delattre Félix, assurances, 18, rue Henri-Carotte.
35633 Delomont, cultivateur, 41, rue du Grand Chemin.
37662 Etablissements Bonami-Wilbaux, fils, laine cardée, Fiers.
32271 Mairie de Toufflers, 25, rue de Roubaix.

L'établissement des cartes de charbon pour la petite industrie, le petit commerce et l'agriculture

Nous rappelons que, conformément aux dispositions préfectorales, des cartes d'approvisionnement en charbon doivent être établies par la petite industrie, le petit commerce et l'agriculture (cultivateurs et artisans ruraux).

A cet effet des formulaires sont déposés à la Mairie de Roubaix, 1er étage, hall des Services des Finances et les consommateurs de ces catégories ci-dessus peuvent les faire remplir.

Ils seront à retourner dûment remplis au même endroit pour le jeudi 7 novembre, dernier délai.

Il faut entendre par petite industrie et petit commerce les établissements consommant au total moins de 30 tonnes par mois.

Les cartes d'approvisionnement seront établies par les Services préfectoraux et remises aux intéressés par l'entremise de la Mairie.

SERVICES PUBLICS

D'autre part, les Services publics ont reçu directement les imprimés dont il s'agit. Ceux qui par erreur ou omission n'en auraient pas reçus, sont invités à s'adresser d'urgence à la Mairie, 2e étage, porte 19.

Sont compris dans les établissements publics, les asiles, écoles, collèges, lycées, laboratoires, consultations et établissements privés annexés.

Vente de la farine au détail

Conformément à l'arrêté préfectoral du 5 octobre, et à partir du 15 du même mois, la vente de la farine ne pourra être effectuée que par les boulangers sur présentation de la carte de pain, et à raison de 500 grammes par mois et par personne, en sus de la ration de pain.

Cette distribution complémentaire doit être considérée comme annulée par suite de la mise en vigueur du nouveau système de cartes de ravitaillement.

En effet la ration journalière de 300 gr de pain peut être remplacée par 240 grammes de farine ou de semoule.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket 4, se poursuivra ce lundi 4, dans l'ordre suivant :

Section 1. — Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde.
De 6 h. à 12 h. : rues Copernic, Dampierre, Davoust, Delzenne, Desaix, d'Estaing, place Faidherbe, rue Faidherbe, Fiers.
De 14 h. à 17 h. 30 : rues des Postes, Franklin.

Section 4. — Cantine scolaire, 6 rue Saint-Vincent-de-Paul.
De 6 h. à 12 h. : rue Daubenton.
De 14 h. à 17 h. 30 : rues Dombaele, Drouot, Duffoit, Flandre.

Section 5. — Cantine scolaire, 6 rue Saint-Vincent-de-Paul.
Rues Archimède, Avocat, Cadeau, Qual de Orléans, rues de la Barbe-d'Or, Casse, Chaussée, Christophe-Colomb.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales, les intéressés devront présenter à l'inscription, au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par le Service de la carte départementale, un exemplaire de la carte d'approvisionnement établie par les Services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes de présenter au bureau d'inscription, à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium Charbonnier.

L'importance du ticket et le prix seront renseignés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les Services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes de présenter au bureau d'inscription, à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation.

INSCRIPTION NOUVELLE NE SERA PRIS CE JOUR-LA.

Le bon de charbon délivré par le Bureau de Bienfaisance devront être présentés par les indigents lors de l'inscription des commandes de charbon.

Dispensaire antituberculeux. — Prochaine séance de consultations (rue des Prés), jeudi 6 novembre, à 9 h. 30, par le Dr. E. S. L'Infirmière tiendra une permanence le même jour de 15 à 17 h.

CROIX

Assurances sociales.

Les chômeurs peuvent obtenir, pour les trimestres par année civile la gratuité des cotisations aux assurances sociales. Dans ce but, les assurés qui ont chômé 50 jours au moins au cours du trimestre écoulé doivent se présenter à l'office de placement, dans les quinze jours qui suivent l'expiration de la validité du feuillet de cotisation dudit trimestre. Les chômeurs ne touchant pas de secours peuvent obtenir les mêmes avantages à condition de se présenter trois jours par semaine à l'office de placement des mis hors chômage.

Le bureau de placement est à la disposition des employeurs pour toute demande de renseignement concernant la main-d'œuvre.

Consultations prénatales. — Les consultations prénatales gratuites sont données jeudi prochain, de 14 à 17 h., avenue Delory, 6, par des sages-femmes diplômées.

Etat civil. — Décès. — Aureo Dhaluin, époux Destomba, 46 ans, rue H.-Carrette, 40.

FLERS

La construction d'une chaussée latérale avenue de Flandre est commencée.

Depuis quelques semaines, des équipes d'ouvriers sont occupées à niveler le terrain et à poser les fondations de la nouvelle chaussée latérale avenue de Flandre. Cette chaussée aura 5 m. 50 de large. Le béton sera certainement coulé au printemps prochain et d'ici quelques mois la chaussée sera livrée au trafic. Elle aura cet avantage de décongestionner le carrefour à danger de l'avenue du Sart, où d'accidents se sont déjà produits.

ASCQ

L'inscription des commandes de charbon

Le Consortium charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon aura lieu le 5 et 6 novembre pour la commune.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription, au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les Services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium charbonnier.

L'importance du ticket et le prix seront renseignés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les Services départementaux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes, de présenter au bureau d'inscription, à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation. Il est indispensable que les consommateurs se munissent de ces deux cartes.

WASQUEHAL

Chiffre d'affaires.

La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires du mois d'octobre pour les commerçants dont le chiffre d'affaires mensuel est supérieur à dix mille francs aura lieu à la salle des fêtes rue Jean-Macé, vendredi 6 novembre, de 9 à 11 heures.

Déclaration des pétroles et succédanés. — En vue de la réglementation des produits pétroliers et succédanés, autres que l'essence, les producteurs et revendeurs doivent faire à la Mairie leur déclaration de stocks et de déposer une demande des produits demandés pour le mois de novembre, décembre, janvier, février et mars 1941.

Ces déclarations devront porter sur les produits demandés pour l'éclairage des maisons privées, des ateliers industriels, des besoins de cuisine, besoins de l'agriculture, besoins industriels et pour les besoins divers dont l'objet devra être précisé. Ces déclarations seront reçues à la Mairie, jusqu'au 6 novembre à midi.

LYS-LEZ-LANNOY

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine d'octobre aura lieu le lundi 4 novembre, à la Mairie, de la façon suivante :

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LÉHOUQU, sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 435). Toutes les inscriptions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'inscription, AVANT MIDI.

UNE FEMME EST ATTAQUÉE PAR DEUX INDIVIDUS

Ils ont tenté de lui dérober son sac à main

Vendredi, vers 20 h. 15, Mme Henriette Paurisse, 40 ans, demeurant 29, rue du Tilleul, qui passait à l'angle des rues de Tournai et d'Haivy, a été subitement attaquée par deux individus qui la rouèrent de coups et la jetèrent à terre. Puis les deux noctambules essayèrent de ravir le sac à main de la victime, mais les appels de celle-ci leur permirent pas de mettre leur projet à exécution et ils s'enfuirent en toutes jambes, laissant la victime sur le pavé.

Celle-ci, blessée au genou droit, a été secourue par l'agent auxiliaire Plantefevre, en tournée de surveillance des fils téléphoniques, lequel l'a reconduite à son domicile.

Plainte a été déposée au 3e arrondissement, et une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de l'agression.

A L'ELECTRIQUE

LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales entrées en vigueur à partir du 7 novembre, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription, munis de leur carte départementale qui leur a été délivrée par les Services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium Charbonnier.

L'importance du ticket et le prix seront renseignés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les Services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes de présenter au bureau d'inscription, à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE DES TRAMWAYS

Les lignes M et du Blanc-Seaumont sont fusionnées

A partir du lundi 4 novembre, la ligne M et la ligne du Blanc-Seaumont à la place de Tourcoing seront fusionnées, à titre d'essai, l'itinéraire suivi par les voitures sera : Blanc-Seaumont (terminus), place de Tourcoing, rue de Gand, Pont de Neuville, Croix-Rouge, Eglise des Halles (terminus). Les passages se feront toutes les 20 minutes.

Le terminus de la ligne, Place des Halles sera situé de l'autre côté de l'Église par rapport au kiosque des tramways.

Ces modifications apporteront aux usagers des améliorations notables, à augmenter le nombre de voyages entre le Blanc-Seaumont et la place — voitures directes entre le Blanc-Seaumont et la Cimetière, par conséquent suppression du ticket de prise en charge au passage à la Place — diminution très sensible du temps de parcours, environ 5 minutes, pour les voyageurs du quartier de la Croix-Rouge, par suite de la suppression du passage par la gare.

L'APPROVISIONNEMENT EN CHARBON

En vue d'une répartition équitable du charbon entre les habitants, le Maire de Tourcoing rappelle à ses administrés :

— que seuls les patentés commerçants en charbon ont le droit de se livrer au commerce de la houille et que les personnes exerçant ce commerce sans droit s'exposent à des pénalités;

— que le prix du charbon de ménage est fixé à 40 fr. les 100 kilos et que toute augmentation sur ce prix est illicite et tombe sous le coup de la loi.

Toute introduction de charbon à Tourcoing se trouvant soumise à la déclaration à l'octroi, le Maire a donné ordre aux agents de ce service de s'assurer de la situation de la déclaration au regard de la loi et de lui signaler ceux qui ne seraient pas autorisés.

Il a de même donné par ailleurs les instructions nécessaires pour réprimer sévèrement la hausse des prix.

Il demande à ses concitoyens d'y coopérer en se refusant à payer le charbon au-dessus du prix fixé.

Le Syndicat des Propriétaires de Tourcoing et ses Cantons

La commission du Syndicat porte à la connaissance des adhérents que les séances de consultations gratuites avec le concours de M. Faray Jules, licencié en droit, reprendront d'ici prochain et auront lieu tous les mardis et vendredis, de 16 à 17 h., au siège, Café de la Nouvelle Aventure, rue du Château.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Les paiements de secours pour la période du 3 au 9 novembre auront lieu dans les dépôts du Bureau de Bienfaisance, aux jours et heures ci-après :

Jeu. 7 novembre. — Mairie en face (cartes jaunes) : de 9 h. à 10 h., 30, 401 à 400 ; de 10 h. 30 à 11 h., 15, du N° 601 à 610.

Les personnes sont invitées à se présenter à leur numéro d'ordre, munies d'un seul coupon et avec la monnaie.

Reprises suivantes. — Le paiement des retraités ouvriers aura lieu à la Mairie, le mercredi 6 novembre, à 14 h.

LE PILLAGE D'UNE MAISON DE LA RUE DE ROUSSEAU

Dans la rue de Rousseau, au N° 11, habite Mme Vandebouque-Duflo.

Par suite d'accident, elle dut être conduite dans une clinique à Linselles.

A son retour, le 1er août dernier, elle trouva sa maison dévalisée et, peu à peu, apprit le nom de diverses personnes ayant pris part au pillage.

Plainte fut déposée au cours de perquisitions faites par M. Godé, commissaire de police, les personnes suivantes sont l'objet de poursuites :

M. Prosper Dierck, tisserand 67, rue de Rousseau, onze enfants, où des objets mobiliers, de la lingerie, divers objets de toilette, furent trouvés.

M. Maurice Meers, rangée des Trois-Rois, où on découvrit de la vaisselle, des tapis, du linge, etc.

M. Léonard Coumbre, rue de Rousseau, où M. Oscar Coumbre même, fut découvert.

M. Vincent Gilles, 64, rue de Rousseau, et M. Alphonse Gilles, rangée Delahousse, où fut trouvé de la lingerie.

M. Polydor Quidouze, rangée Delahousse, fut vu dresser procès-verbal pour 150 bouteilles de vin provenant de la maison de M. Pierre Desbouvries, rue de Rousseau.

LINSELLES

L'inscription des commandes de charbon

Le Consortium charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon pour la commune aura lieu du 5 au 7 novembre, dans un local de la Mairie.

Contrairement aux nouvelles instructions préfectorales qui entrèrent en vigueur à partir du 7 novembre, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription, au bureau de leur secteur respectif, munis de leur carte départementale qui leur a été délivrée par les Services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium Charbonnier.

L'importance du ticket et le prix seront renseignés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les Services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes, de présenter au bureau d'inscription, à chaque commande pour y noter l'importance de leur consommation.

AVIS AUX PENSIONNÉS BELGES

Les pensionnés belges qui ont dépassé leur prorogation avant le 16 octobre, pourront toujours se présenter à leur pension au Consulat de Belgique à Tourcoing, aux dates suivantes, de 6 h. 30 à midi.

Ceux dont le nom commence par A, B, C, les 6 et 7 novembre ; par D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, les 16 et 17 novembre ; par M, A, U, les 14 et 15 novembre ; par V, A, Z, les 16 et 17 novembre.

Ils devront se munir de leur carte d'identité et pièces de pension.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Jean-Claude Quin, rue W. Choqueul, 126, né rue des Bonnets, 28.

Décès : Béverine Janik, 32 ans, confectionneuse, rue des Plats, 201 ; Marie-Rose Lecat, teinturière, 67 ans, rue de la République, 19 ; Henriette Desmet, rue d'Halet, 242 ; Adolphe De Smet, 82 ans, s. p. rue du Tilleul, 128 ; Léon Plantevin, 52 ans, s. p., ép. Louise Duthilly, rue de Haze, 84 ; Louis Cousin, 26 ans, magasinier, ép. Simonne Gasière, rue Yser, 332.

HALLUIN

LA REPRESSION DU PILLAGE

M. Bouvier, commissaire de police, avait ouvert une enquête à la suite d'une plainte déposée par Mme Renée Guesche, qui habitait 15, chemin de Loisel et qui, au moment des événements de mai, avait quitté sa maison pour évacuer à Roubaix, rue des Arts, cour Desrousseaux.

A son retour à Halluin, sa maison avait été dévalisée. Elle avait, une femme, Augusta Ghesquière, 63 ans, ménagère, demeurant au 75 bis, chemin de Loisel, ayant pris entre autres choses, un bureau d'enfant, s'est vu dresser un procès-verbal pour vol.

AFFICHEZ VOS PRIX

Depuis quelque temps, il est constaté que, nonobstant les nombreuses prescriptions, certains commerçants augmentent d'une façon inouïe le prix des marchandises mises en vente.

Le commissaire de police d'Halluin rappelle entre autres prescriptions, celles édictées par les arrêtés préfectoraux des 7 novembre 1937 et 23 janvier 1939, sur l'affichage des prix des marchandises de vente de marchandises de toute nature visibles à l'extérieur et à l'intérieur de tous établissements de commerce, ainsi que celles des autres arrêtés sur les taxes des marchandises et des positions.

Il rappelle également les arrêtés municipaux sur l'interdiction de vente aux étrangers et l'obligation de la part des commerçants, d'exhiber la carte d'alimentation avant de détailler à la clientèle.

LES BALS SONT INTERDITS.

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de laisser dans les établissements publics, des débits de boissons donner l'autorisation de donner des auditions musicales dans leur établissement, sans être informés qu'ils doivent en formuler la demande sur papier timbré à 6 fr. M. le Préfet a, en conséquence, émis des procès-verbaux adressés contre les contrevenants.

RONCO

LA REPRESSION DU PILLAGE

De nombreuses perquisitions ont été opérées.

L'on parlait encore longtemps de pillage qui fut pratiqué en mai dernier dans les rues de Ronco.

Certains gens, sans même connaître la valeur des objets qu'elles emportaient, présentaient plaisir à dévaliser et à emporter.

Actuellement, des recherches sont faites. Des plaintes sont déposées et au cours de perquisitions, les objets volés, des incriminations sont retenues.

LE PILLAGE COUBRONNE-CATTEAU

Au N° 194, Hûte de Lille, habite M. Coubronne-Catteau, épicerie en gros.

Durant l'absence de Mme Coubronne, en mai dernier, la maison fut dévalisée, les magasins, remises et caves furent dévalisées.

Sur plainte, des perquisitions ont eu lieu et actuellement sont incriminés :

Mme Lucienne Plat-Lerouge, 12, cité Couvreur, où il fut trouvé de la verrerie et de la vaisselle.

M. Vanwynnebeck, cité Couvreur, où on trouva des marchandises diverses d'épicerie, de même que Mme Madeleine Demeulemeester, femme Verbrugge, même rue.

M. André Couvreur, rue Couvreur, des jouets d'enfants, sabots, marchandises diverses.

M. Dupuy, débitant de boissons, rue de Lille, où fut découvert un stock de 100 wassings, 100 asselets, 500 casses, des verres à bière, des bouteilles de vin, des boîtes de conserves et 30 kg. de cristaux.

Chez M. Armand Raquet, 9, rue du Canon, dans un grenier situé au-dessus du magasin de l'Entreprise, la perquisition amena la découverte de 100 kg. de cristaux, 50 kg. de savon, deux casses d'aldéhyde, des feuilles d'Amérique, 1 kg. de thé, des boîtes de conserves et de biscuits, des boîtes de fromage et de ciré, tout provenant de la maison Coubronne-Catteau.

M. Dupuy fut trouvé avec une quarantaine de bouteilles de rhum, provenant du pillage d'un wagon en gare de Ronco.

L'enquête continue.

DANS LA REGION

Un enfant est tué Les recherches civiles de la Préfecture du Nord

Qui peut donner des nouvelles de M. Druart ?

Le 22 mai dernier, alors qu'il parcourait la route de Lens à Béthune, M. Druart Ernest, âgé de 55 ans, taille 1 m. 84, forte complexion, yeux bruns foncés, nez fort, teint coloré, moustache courte et grisonnante, vêtu d'une chemise bleue, d'un costume gris foncé, chaussé de chaussures noires, se trouvait en alliance avec son oncle, qui était accompagné de deux monstres d'acier et d'une valise en argent et d'autres objets de valeur, se dirigeant vers une chaîne en double or, était blessé à la cuisse droite. Dirigé sur l'hôpital de Lens, il était transporté deux jours après dans une direction inconnue.

Toutes les recherches entreprises sont demeurées sans résultat.

M. DRUART (Ph. privée).

Le 20 mai dernier, au cours de l'évacuation, Mme veuve Martine-Joséphine, âgée de 55 ans, taille 1 m. 56, yeux bruns, cheveux gris, marchant difficilement, était victime d'un vol d'une robe de chambre de même couleur, chaussée de souliers noirs et ne portant pas de chapeau. Elle se trouvait dans la région d'Abbeville. Malgré de nombreuses recherches, sa famille est sans nouvelles d'elle.

Madame Vve MARTINACHE (Ph. privée).

Un cycliste n'a plus donné signe de vie

Le 5 juin dernier, quittant son domicile pour se rendre à Wervicq-Sud en bicyclette, M. Fourmaux René, 30 ans, résidant au 25, rue de la République, à Lille, a été vu dans une collette noire, collée d'un péret et chaussé de souliers noirs, d'un plus grand diamètre que de la plus petite date, à l'usage de la bicyclette.

Toutes les recherches entreprises par sa famille sont demeurées infructueuses.

M. R. Fourmaux (Ph. privée).

Une jeune fille blessée à disparu

Blessée au sein droit, le 18 mai dernier, à 16 heures, alors qu'elle était de passage dans la région de la jeune Lipperey Simone, âgée de 16 ans, taille 1 m. 63, cheveux blonds, yeux bleus, portant des lunettes, elle fut transportée sur le visage, était transportée par une ambulance française en direction de Cambrai. Depuis cette date, sa famille l'a recherchée vainement. Lors de son accident, Mlle Lipperey était vêtue d'un manteau et d'un chapeau.

Juge éccassard, d'une grande blouse bleue et chaussée de pantoufles à semelles en caoutchouc.

LES FUNÉRAILLES DE M. E. WAYMEL, Directeur Général des Mines de Dourges

Samedi matin on a eu à Hénin-Liétard, les funérailles de M. Eugène Waymel, Directeur Général des Mines de Dourges, décédé accidentellement à Estrées-Saint-Denis. De superbes couronnes offertes par la Chambre des Houillères, l'Administration et le personnel des Mines de Dourges, l'Usine Sarraz, etc., étaient portées par des gardes des Mines.

Derrière suivait un groupe important de Médailles du travail et des retraités des Mines.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Comte de Boisjé, Vice-Président du Conseil d'Administration des Mines de Dourges ; Forges Ingénieur en chef ; Dubernard, directeur général des Mines de l'Escaut et de l'Artois, Directeur général des Mines de Courrières.

Les décorations du défunt étaient portées sur un cousin par M. Charles Barbaud, son dévoué serviteur.

Le deuil était conduit par M. Roger Waymel, fils et les gendres du défunt.

Dans la nombreuse assistance, on notait la présence de M. Peyrionoff, Président du Comité des Houillères entouré du haut personnel des Mines de Dourges ; M. Forisat, Sous-Préfet de Béthune ; M. Morel, Directeur des Mines de Courrières ; M. Bin, Directeur des Mines de Douchy ; Delmas, Directeur général des Mines de Neux ; Roy, Directeur Général des Mines de Lévin ; Laurent, Directeur Général des Mines de Marais ; Georges, Directeur Général des Mines de Bruay ; Demande, Directeur Général des Mines d'Anzin ; Haynaud, Sous-Directeur Général des Mines de Lens et Brachet, Ingénieur en chef ; Cherrère, Ingénieur en chef des Mines de Courrières ; Barthélemy, Secrétaire Général des Mines de Dourcut ; Bonnet, Directeur de l'Usine des Produits chimiques de Waziers ; Legrand, Directeur de la Cie de Pives-Lille ; Morel, Directeur de la Cie Continentale du gaz de Lille ; M. de Courtes, Directeur de l'Administration du gaz de Douai ; Lechêne, Directeur des Mines de Crespin ; Barthelemy et Badarou, Directeurs des Etablissements Sarraz ; Babou, Ingénieur des Eaux ; président de la Commission de la Laiterie ; M. de Courtes, Directeur de la Caisse de secours des Mines de Dourges ; le docteur Bricoud, maire d'Hénin-Liétard ; Charlon, ancien maire ; Goubel, Secrétaire général de la Mairie ; Trouillet, Directeur de l'École pratique ; Sion, Chef de gare ; les docteurs Minet, Catteaux, Fichet, Wattez et Wilmes ; Six, notaire ; Delabre, maire de Montigny-en-Gohelle et le Robé, Secrétaire général de la mairie de Thellier de Roncheville, Bernard, Lemaire, etc.

La cérémonie religieuse fut présidée par Monseigneur Duthoit, Evêque d'Arras, qui fit l'éloge funèbre de M. Waymel.

Le corps fut ensuite inhumé au cimetière de Courrières au lieu dit dans un caveau réservé.

MAJORATIONS DES RENTES DE LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEillesse

L'arrêté de M. le Ministre du Travail en date du 14 août 1940 dispose que pour bénéficier, au titre de l'exercice 1940, des allocations de bonification prévues par la loi du 31 mars 1937 (art. 123 à 125) modifiée par la loi des 31 mai 1933 (art. 28) et 1er octobre 1936 (art. 3), les petits retraités visés au premier alinéa de l'article 1er du décret du 8 décembre 1932 devront, s'ils remplissent les conditions requises, déposer, à la Mairie de leur commune, une demande accompagnée des justifications réglementaires le 1er décembre 1940 au plus tard sous peine d'exclusion.

La jouissance des compléments accordés sera fixée en conformité des dispositions de l'article 3 du décret du 8 décembre 1932.

D'autre part, les petits retraités ayant obtenu, antérieurement, un complément, par application des dispositions de l'article 3 du décret du 8 décembre 1932, et qui n'ont pas encore sollicité la révision prévue par l'article 3 de la loi du 1er octobre 1936, pourront, demander à en bénéficier.

S'ils remplissent les conditions requises et si leur demande, adressée au Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations et accompagnée des justifications réglementaires, parvient, à cette administration le 31 décembre 1940 au plus tard, le nouveau complément susceptible de leur être accordé sera délivré avec jouissance du 1er janvier 1941.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés devront s'adresser à la Mairie du lieu de leur résidence.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN JEUNE VOLEUR DE VELOS ET D'AUTRES INDÉSIRABLES, ARRÊTÉS

Ont été défilés au Parquet : V.K. Roger, 18 ans, évadé de l'Assistance publique, lequel a été surpris en flagrant délit de vol de la bicyclette de M. Poupert Louis, tisserand à St-André, rue d'Aisace-Lorraine, à noter que ce jeune homme, qui avait pris la fuite, a été appréhendé place de la Gare par un soldat allemand.

T. M., 17 ans, et Lemaire Louis, 18 ans, rattaché, 51, rue Roland, tous deux en vertu de mandats d'amener de M. Grosjean, Juge d'instruction à Lille, pour vol.

Duitschaever Arthur, 43 ans, chômeur, 248, rue des Postes, pour vol d'un portefeuille au préjudice de la dame Marie Madeleine, 15 bis, rue Léon-Gambetta et outrage et rébellion envers le gardien de la paix Vandekerkhove.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Deux voleurs de margarine sont arrêtés

Une enquête avait été ouverte à la suite d'un vol de 1.500 kilos de margarine, une grosse partie de laquelle, rendu à Menin pour toucher une créance de 150.000 fr. L'affaire était liquidée, le marchand de lin avait garé sa voiture sur la Grand-Place, le temps d'aller prendre une consommation. Mais quel ne fut pas sa surprise, à son retour, en constatant que la serviette contenant l'argent, avait disparu.

M. Bruynel informa immédiatement la police et l'on espéra un moment avoir découvert les voleurs. Mais tout renseignement complémentaire, les intéressés devront s'adresser à la Mairie du lieu de leur résidence.

150.000 francs sont volés à un négociant en lin

Il y a quelques jours, M. René Bruynel, marchand de lin, habitant à Menin, fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il fut aussitôt avisé par un de ses clients, le marchand de lin, de la Grand-Place, le temps d'aller prendre une consommation. Mais quel ne fut pas sa surprise, à son retour, en constatant que la serviette contenant l'argent, avait disparu.

M. Bruynel informa immédiatement la police et l'on espéra un moment avoir découvert les voleurs. Mais tout renseignement complémentaire, les intéressés devront s'adresser à la Mairie du lieu de leur résidence.

LES RECHERCHES DE LA CROIX ROUGE BELGE A CAMBRAI

Sont recherchés :

GRANDMONT Albert, de Waha Marolle (Belgique), âgé de 16 ans 1/2. Signalement : 1 m. 70 à 1 m. 75, yeux bruns, cheveux châtains fait à l'aiguille, nez droit, bouche assez grande, École 70 Léga, environ. Habitation : Cambrille, manœuvres courtes, pull-over sans manches, pantalon gris, veston cuir court avec fermeture éclair, casque en cuir, souliers et bas bruns.

Aurait passé par Cambrai et aurait été victime d'un bombardement vers Bouris et les environs le 18 Mai. Aurait été enlevé par ambulance anglaise ou française.

— DGVIES Léopold, de Waha Marolle (Belgique), âgé de 16 ans, environ. Passé par Cambrai et aurait été victime d'un bombardement vers Bouris et les environs le 18 Mai.

Aurait été enlevé par ambulance anglaise ou française. Accompagné depuis le départ Grandmont Albert.

— RQUQUY Eugène, de Mellet Gosselies (Belgique), âgé de 22 ans, robuste pour son grand âge. Très bon nageur. Habitation : manœuvres courtes, pantalon ligné noir et gris, casquette noire, veston de dessous en ouïvier de coton gris, gilet laine gris, souliers noirs. Lieu : Perdu à Menin vers le 20 Mai, au cours du bombardement. Dans les environs du Pont. Se trouvait dans un chariot au lieu dit : « La saut qui peut ». La famille qui l'accompagnait a été blessée. On ignore où se trouve ce vieillard.

Trois ou quatre personnes qui pourraient donner des indications sur le disparu de Waha Marolle, s'adresser à la Mairie de Cambrai.

LES RECHERCHES DE LA CROIX ROUGE BELGE A CAMBRAI

Sont recherchés :

GRANDMONT Albert, de Waha Marolle (Belgique), âgé de 16 ans 1/2. Signalement : 1 m. 70 à 1 m. 75, yeux bruns, cheveux châtains fait à l'aiguille, nez droit, bouche assez grande, École 70 Léga, environ. Habitation : Cambrille, manœuvres courtes, pull-over sans manches, pantalon gris, veston cuir court avec fermeture éclair, casque en cuir, souliers et bas bruns.

Aurait passé par Cambrai et aurait été victime d'un bombardement vers Bouris et les environs le 18 Mai. Aurait été enlevé par ambulance anglaise ou française.

— DGVIES Léopold, de Waha Marolle (Belgique), âgé de 16 ans, environ. Passé par Cambrai et aurait été victime d'un bombardement vers Bouris et les environs le 18 Mai.

Aurait été enlevé par ambulance anglaise ou française. Accompagné depuis le départ Grandmont Albert.

— RQUQUY Eugène, de Mellet Gosselies (Belgique), âgé de 22 ans, robuste pour son grand âge. Très bon nageur. Habitation : manœuvres courtes, pantalon ligné noir et gris, casquette noire, veston de dessous en ouïvier de coton gris, gilet laine gris, souliers noirs. Lieu : Perdu à Menin vers le 20 Mai, au cours du bombardement. Dans les environs du Pont. Se trouvait dans un chariot au lieu dit : « La saut qui peut ». La famille qui l'accompagnait a été blessée. On ignore où se trouve ce vieillard.

Trois ou quatre personnes qui pourraient donner des indications sur le disparu de Waha Marolle, s'adresser à la Mairie de Cambrai.